

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le 16 décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de BLAZIERT, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire.

Etaient présents:

CLERC Benjamin, DUFOUR Guy-Noël, DURAND Pierre-Jean, GAIKOWSKI Yolande, PEYVERGES - BERNARD Christine et SERRES Muriel, TRAVERT Valérie.

Procuration :

LAMBERT François à TRAVERT Valérie.

Absents excusés :

CALVET Sébastien, MEUNIER Xavier.

Absent :

PASINI Philippe.

Madame Yolande GAIKOWSKI a été élue Secrétaire de Séance.

1. Approbation du Compte-Rendu de la réunion du 25 novembre 2021

Aucune remarque n'étant faite,

Le compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité

2. Délibération à prendre concernant les travaux de rénovation des vitraux de l'église.

Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert, rappelle au Conseil Municipal que fin 2020 une consultation avait été lancée pour :

- la rénovation totale de 6 des 13 vitraux de l'église (baies n° 0, 2, 4, 5, 6 et 11),
- l'évaluation de l'état de 3 autres vitraux (baies n° 1, 6 et 7),
- Le changement des protections grillagées correspondantes.

Trois devis avaient été demandés avec un échelonnement des travaux sur 3 années, à raison de 2 baies par an. Suite à cette consultation le Conseil Municipal en date du 19 novembre 2020 avait retenu pour l'ensemble des travaux les entreprises Bonnafous pour les vitraux et Lefèvre pour les protections grillagées. Suite à cet accord et au plan de financement prévisionnel, une première tranche avait été lancée pour 2021 concernant la restauration totale des 2 baies les plus urgentes, les baies No 2 et 5 ainsi que le changement de 3 protections grillagées.

Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert présente le plan de financement actualisé avec les subventions et aides qui ont été obtenues en particulier le résultat de la collecte avec La Fondation du Patrimoine.

Monsieur le Maire propose au Conseil le lancement d'une deuxième tranche pour 2022 avec :

- la restauration totale de 2 baies, n° 0 et 4,
- La restauration partielle de la baie n° 1,
- Le changement de 3 protections grillagées.

Pour chaque baie, les travaux comprennent 3 prestations :

- Démontage des vitraux pour restauration totale en atelier et remontage,
- Location échafaudage,
- Remplacement des protections grillagées extérieures.

Pour cette deuxième tranche les montants HT des 2 entreprises sont :

Entreprise Bonnafous	10 416,00 € H.T.
Entreprise Lefèvre	2 210, 00 € NET
Total	12 626,00 € H.T.

Plan de financement prévisionnel :

➤ Etat DETR 30 %, soit	3 787,80 €
➤ Région FRI 20 %, soit	2 525,20 €
➤ Département DDR 10 %, soit	1 262,60 €
➤ Fondation du Patrimoine 20 %, soit	2 525,20 €
➤ Autofinancement 20 %, soit	2 525,20 €
TOTAL	12 626,00 €

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert à signer les devis correspondants et à entreprendre toutes les démarches utiles et nécessaires quant aux demandes de subvention ou de souscription.

3. Délibération portant sur la plantation de 10 arbres

Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert, rappelle que lors de la visite diagnostic d' « Arbres et Paysages 32 » Monsieur Alain Canet avait attiré notre attention sur le fait qu'il n'y a pas assez d'arbres à Blaziert. Il faut à la fois penser au remplacement des sujets malades ou chétifs et planter de nouveaux arbres pour se protéger face aux futures canicules.

Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert, demande donc au Conseil Municipal de se prononcer sur le remplacement de certains arbres en mauvaise santé dans l'alignement vers la RD7 et sur la poursuite des plantations sur le chemin des senteurs.

Un devis a été demandé à la Jardinerie Carté de Fleurance pour la livraison de :

- 3 frênes Raywood, 3 micocouliers, 4 noisetiers de Bysance, ces espèces étant recommandées pour leur résistance à la sécheresse et aux canicules.

Ces 10 arbres à racines nues avec terreau et piquets ont été réservés pour un montant de 526,50 € TTC :

- 6 arbres pour remplacer les merisiers morts ou malades sur l'alignement vers la RD7,
- 1 arbre pour honorer la naissance de la petite-fille d'un habitant (poursuite de la tradition instaurée à partir de 2020)
- 3 arbres supplémentaires sur le chemin des senteurs

La délibération est votée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Rapports du SIAEP Exercice 2020.

Les rapports détaillés ont été envoyés aux conseillers en même temps que la Convocation au Conseil Municipal.

A retenir :

Les pertes sur réseau ont pu être réduites mais continuent à se situer à un niveau élevé : pour l'année 2020, l'indice linéaire des pertes est de 1,3 m3/j/km (1,4 en 2019).

De même, au niveau de la qualité de l'eau on note les résultats suivants :

- Microbiologie : 38 prélèvements en 2020 , conformité 100%
- Paramètres physico-chimiques : 35 prélèvements, dont 17 non-conformes. Ce dernier point sera un élément important pris en compte dans la construction de la future usine d'eau potable de Condom.

5. Questions diverses

Avancement Projet Antenne :

- l'armoire est désormais installée au sol ainsi que les 3 antennes sur le château d'eau.
- l'antenne SFR sera mise en service courant semaine 51, les 3 autres opérateurs suivront avec un léger décalage.

Déploiement Fibre Optique :

- début des travaux Février 2022.
- suite aux réunions des 23.11 et 3.12, une mutualisation SDEG/GF pour l'enfouissement de 2 portions a été convenue. La Commune pourrait être sollicitée pour participer aux travaux.

Point sur la végétalisation du cimetière :

- Monsieur Julien Taupiac est venu sur place le 9 décembre dernier. Il a constaté une bonne installation du semis et a conseillé une légère tonte en février-mars, ainsi qu'un apport d'engrais approprié à cette même période. Un devis pour la poursuite de la végétalisation nous sera fourni pour 2022, y compris un désherbage mécanique préalable.

Séance levée à 21 h 40.

